

Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 6 mai 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz
Métro à compter du 1^{er} octobre 2011**
Notre dossier : 312-00458
Dossier Régie : R-3752-2011

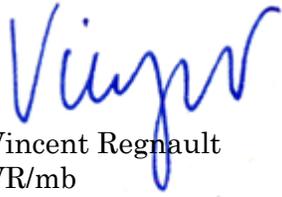
Chère consœur,

Conformément à la décision D-2011-048 dans le dossier cité en objet, vous trouverez ci-joint les pièces de Société en commandite Gaz Métro (« Gaz Métro ») suivantes :

Gaz Métro-4, Document 16
Gaz Métro-6, Document 8 - Révisée
Gaz Métro-14, Document 1 - Révisée
Gaz Métro-15, Documents 3 à 12
Gaz Métro-16, Document 1

Nous joignons également l'original et quatorze exemplaires de la *Demande recommandée de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2011* qui tient compte de ces nouvelles pièces. Vous noterez qu'afin d'éviter d'avoir à amender à nouveau la demande de Gaz Métro avec le dépôt le 13 mai prochain de la version anglaise du texte des *Conditions de service et tarif*, pièce Gaz Métro-16, Document 2, nous avons cru bon de l'alléguer sans plus tarder au paragraphe 53.

Nous vous prions d'accepter, chère consœur, nos salutations distinguées.



Vincent Regnault
VR/mb

p.j.